



VILLE DE SAINTE-CATHERINE

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS MAI 2018 à FIN AVRIL 2019

Règlement de consultation

Marché réservé passé selon la procédure d'appel d'offre ouvert

DOSSIER A TELECHARGER SUR LE SITE DE LA COMMUNE : www.ville-sainte-catherine.fr

Article 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

Mairie de Sainte-Catherine
Place de la République
62223 STE CATHERINE
Tél. : 03 21 60 64 75
Fax : 03 21 58 29 84

Personne responsable du marché : Le Maire
Monsieur Alain VAN GHELDER

Renseignements complémentaires : **Renseignements administratifs**
Monsieur Olivier CREPEL
Directeur Général des Services
Tél. 03 21 60 64 75

Renseignements techniques
Monsieur Denis LEROY
Responsable des services techniques
Tél. 03 21 60 64 75

Adresse à laquelle l'offre doit être envoyée ou déposée :
Mairie de Sainte-Catherine
Place de la République
62223 STE CATHERINE

Article 2 : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de confier au titulaire du marché l'entretien des ESPACES VERTS DE LA COMMUNE pour la période mai 2019 à fin avril 2020 (hors terrain de football), renouvelable 3 fois.

Article 3 : PROCEDURE DE PASSATION ET DOCUMENTS REGISSANT LA CONSULTATION

La procédure de passation est celle de l'appel d'offre ouvert réservé

Article 4 : DUREE DU MARCHE

Le marché prendra effet à compter de sa notification en MAI 2019 et se terminera fin AVRIL 2020 après l'ensemble des prestations, sauf renouvellement jusqu'à 3 fois, soit maximum jusqu'en avril 2023.

Article 5 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 6 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION et DES OFFRES

Le dossier de consultation et les offres comprennent les pièces suivantes :

- Le règlement de consultation ;
- L'acte d'engagement valant C.C.A.P. ;
- Le cahier des charges et mémoire technique à rédiger ;
- Le CCTG espaces verts (n°35) ;
- Le D.P.G.F à compléter ;
- Plan de la commune de Sainte-Catherine.

Article 7 : CONDITIONS RESTRICTIVES DE PARTICIPATION A LA CONSULTATION

Conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015, le présent marché est un « **marché réservé** », article 36-1 de l'ordonnance : les établissements du secteur de l'handicap = ESAT ou entreprises adaptées

Ne sont pas admis à participer à la consultation les candidats suivants :

- Les personnes physiques et morales en état de liquidation judiciaire et les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger (article 44 du code des marchés publics).
- Les candidats qui ne sont pas en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales (article 43 du CMP)

Sous réserve de ces dispositions, les entreprises peuvent librement se porter candidates.

Article 8 : CONTENU DES OFFRES

Cf : cahier des charges. DCE à télécharger sur le site de la ville : www.sainte-catherine.fr, dans la rubrique « appel d'offres ».

Article 9 : ENVOI ET REMISE DES OFFRES

Le pli contenant l'offre devra être cacheté et devra comporter les mentions suivantes : « offre pour le marché : entretien des espaces verts de Ste Catherine. Ne pas ouvrir ».

Date limite de réception des offres : Lundi 13 Mai 2019 à 12 heures
--

Ou les offres peuvent être transmises par voie dématérialisée sur le site achatpublic.com

Article 10 : OPTIONS et VARIANTES

Des variantes chiffrées peuvent être proposées pour la gestion différenciée des espaces verts.
Pas d'option.

Article 11 : JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres :

- Le prix (40 %)
- Valeur technique et références (30 %)
- Démarche écologique et sociale (30 %)